

# SERVICE DIOCÉSAIN DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA CATÉCHÈSE

**Le Directeur du Service diocésain  
de l'Enseignement et de la Catéchèse**

aux

Enseignants de religion catholique  
des collèges et lycées publics d'Alsace

Strasbourg, le vendredi 11 décembre 2009

**Références**  
AP/JM/09-24

**Objet : Session de formation des professeurs de religion de l'enseignement public en Alsace**

**Affaire suivie par :**  
Joëlle MEUNIER  
Tél. : 03 88 21 11 86

Cher(e) collègue,

Nous vous invitons à la prochaine session de formation provinciale qui aura pour thème :

**« La bioéthique : une question d'aujourd'hui pour demain »**

avec P. Sébastien Klam et Sylvie Garnier

Elle se tiendra :

du **lundi 25 janvier à 11 h** au **mercredi 27 janvier 2010 à 14 h**

à la **Maison Sainte Jeanne-Antide**

**25430 SANCEY-LE-LONG**

03 81 86 82 41

**P.J. :**  
1 talon d'inscription  
électronique  
1 programme  
1 questionnaire

Toute la documentation vous est jointe.

Dans l'attente de recevoir votre inscription selon les modalités ci-après, veuillez agréer, cher(e) collègue, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur du Service diocésain  
de l'Enseignement et de la Catéchèse



André PACHOD

.../...

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Veuillez vous inscrire impérativement **avant le jeudi 17 décembre 2009**, délai de rigueur, en renvoyant votre talon-réponse, ci-joint, par voie électronique à [lucienne.fritsch@ere-oca.com](mailto:lucienne.fritsch@ere-oca.com) et en adressant votre règlement, par voie postale, au S.D.E.C. à l'attention de **Lucienne Fritsch** (**sans règlement de votre part, votre inscription ne pourra être prise en compte**).
- Au-delà de cette date, l'obtention de la décharge de cours ne pourra plus être possible.
- Nous transmettrons la liste des participants au Rectorat. Celui-ci vous fera parvenir votre ordre de mission par l'intermédiaire de vos établissements.
- Nous vous rappelons qu'avec cet ordre de mission, vous êtes tenus de participer à **la totalité de ces 3 journées et dans l'intégralité des horaires**.
- Comme pour les formations précédentes, l'Archevêché de Strasbourg prend en charge une partie de vos frais de séjour.

Restant à votre disposition pour toute information, nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Joëlle Meunier et Lucienne Fritsch,



Secrétaires du Service Diocésain  
de l'Enseignement et de la Catéchèse